



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 143<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

## Madrid (Espagne) 26-30 novembre 2021



Comité exécutif  
Point 15

EX/286-2/15-P.1  
12 novembre 2021

## Divers

### Message parlementaire à l'occasion de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA5)

*Dans le cadre de sa mission consistant à apporter une perspective parlementaire aux grandes négociations et prises de décisions de l'ONU, l'UIP s'est occupée de la "trajectoire parlementaire" officielle de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA5) qui se tiendra à Doha (Qatar) du 23 au 27 janvier 2022.*

*Cette "trajectoire" comprend la participation des parlementaires aux consultations régionales et mondiales qui précèdent la conférence de l'ONU, l'organisation d'un forum parlementaire à l'occasion de la conférence proprement dite et l'élaboration d'un Message parlementaire sur les principales priorités concernant les pays les moins avancés (PMA). Le Message parlementaire s'inspire des positions adoptées par l'UIP au fil des ans, adaptées à la situation particulière des PMA. Il a été revu par un groupe de parlementaires dotés d'une solide expérience en matière de développement.*

*Lors de sa session à la 143<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, le Conseil directeur sera invité à approuver le Message parlementaire ci-après, qui sera présenté à la cinquième Conférence sur les PMA. Un projet de message a été transmis au Comité exécutif de l'UIP pour observations et approbation.*

Nous, parlementaires participant à la 143<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, saluons la tenue de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA à Doha (Qatar), prévue du 23 au 27 janvier 2022. Nous estimons que cette rencontre de haut niveau est l'occasion d'attirer l'attention sur la situation particulière des PMA et de leur population, qui compte plus de 900 millions de personnes.

Au cours des dix années qui se sont écoulées depuis la Déclaration d'Istanbul et la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA, l'espoir de voir la moitié de ces pays "sortir" de cette catégorie ne s'est pas concrétisé. Malgré les quelques progrès réalisés à l'échelle du groupe, seuls trois pays sont parvenus à sortir de cette catégorie, et quatre autres devraient pouvoir leur emboîter le pas au cours des deux prochaines années. Les progrès ont été inégaux en raison de problèmes profondément enracinés, comme le faible développement humain, la fragilité des institutions de gouvernance, le manque de ressources financières, l'insoutenabilité de la dette, l'accès limité aux technologies, l'importance du secteur informel, la dépendance excessive à l'égard du secteur des produits de base, ainsi que les conflits et l'instabilité politique.

Aujourd'hui, la moitié des PMA sont classés comme fragiles et touchés par des conflits, et 50 pour cent des personnes les plus pauvres dans le monde vivent dans ce groupe de pays. Les PMA figurent parmi les pays les plus en retard dans l'effort mondial de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Si ces pays peuvent faire beaucoup par eux-mêmes pour s'élever dans l'échelle du développement, leur marge de manœuvre demeure fortement limitée en raison du système économique mondial qui leur est fondamentalement défavorable. La pandémie actuelle de COVID-19 et la crise économique mondiale qui l'accompagne ont entraîné une nouvelle régression parmi les PMA, avec de graves répercussions sur les revenus et l'emploi, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins, l'éducation et les filets de sécurité sociale. L'accès inéquitable aux vaccins dans le monde a pour effet d'aggraver la situation en ralentissant la reprise économique mondiale et en faisant lourdement sentir ses effets sur la santé et le développement socio-économique dans les PMA.

Des mesures coordonnées et une volonté politique plus fortes seront nécessaires à l'avenir, aussi bien au niveau national que mondial, pour permettre aux PMA de rattraper les progrès qu'ils avaient accomplis en matière de développement. Ces pays ont besoin d'un soutien urgent pour se remettre de la pandémie et, par la même occasion, se préparer à répondre efficacement aux crises futures. Le nouveau programme d'action décennal attendu à l'issue de la Conférence de Doha en janvier 2022 doit s'appuyer sur les enseignements tirés au cours de la dernière décennie, afin de présenter un ensemble ambitieux et cohérent d'engagements visant à libérer enfin l'énorme potentiel de développement de ce groupe de pays et de leurs populations.

Les PMA doivent devenir davantage autonomes sur le plan économique et accroître leur résilience face aux chocs. À cet égard, les efforts visant à diversifier l'économie afin qu'elle ne soit plus dépendante d'un seul secteur joueront un rôle essentiel. Il faudra en premier lieu renforcer la coopération internationale en vue de fournir aux PMA une plus grande marge de manœuvre leur permettant d'instaurer et d'appliquer des politiques industrielles dynamiques. Ces politiques doivent, entre autres, viser à favoriser par divers moyens le développement des entreprises naissantes dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et des services, notamment en réglementant de façon plus efficace le commerce, les investissements étrangers et les mouvements de capitaux. Si les pays développés doivent encore lever de nombreuses barrières qui continuent d'entraver l'accès au marché pour les produits des PMA, ces derniers doivent s'efforcer de développer de plus grandes synergies dans le domaine économique en multipliant les possibilités de commerce et d'investissement entre eux.

Étant donné que l'aide demeure une source essentielle de financement du développement pour la plupart des PMA, la qualité et la quantité de l'aide à ces pays doivent être considérablement renforcées conformément aux engagements internationaux. À terme, les PMA devront mettre fin à leur dépendance excessive aux aides en exploitant davantage leurs propres ressources par le biais de la fiscalité et en ayant recours à d'autres formes de financement du développement. Les niveaux d'endettement insoutenables, aggravés par l'actuelle pandémie, doivent être réduits en mettant en place un double mécanisme de restructuration et d'annulation de la dette impliquant les créanciers publics et privés.

Il existe d'autres moyens d'accélérer le développement des PMA, comme l'amélioration de l'accès à la numérisation et aux autres technologies modernes par le biais des transferts de technologie, ou encore le renforcement des capacités nationales dans les domaines de la science, de la recherche et de l'innovation. Les PMA doivent investir davantage dans leur capital humain en élargissant l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que dans des programmes de protection sociale pour tous. Promouvoir de façon active l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes dans les PMA en favorisant leur accès aux processus décisionnels dans tous les secteurs permettra d'améliorer la qualité des services, de garantir un accès équitable à ces derniers et de renforcer la capacité des groupes précités à contribuer au développement social et économique.

Les changements climatiques constituent une menace majeure pour les PMA, alors que ces derniers ne contribuent que très peu aux émissions mondiales. La protection des PMA contre les effets néfastes des changements climatiques dépendra essentiellement de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures d'adaptation efficaces dûment soutenues par la communauté

internationale. Il convient également de s'orienter davantage vers des pratiques d'économie verte qui privilégient, entre autres, les énergies renouvelables, les services écosystémiques, l'optimisation des ressources, la réduction de la pollution et la préservation de la biodiversité. Toutes ces initiatives nécessiteront une assistance technique et financière supplémentaire, ainsi qu'un appui au renforcement des capacités de la part de la communauté internationale. Les engagements pris par les pays développés en vue de fournir aux pays en développement – y compris les PMA – des niveaux adéquats de financement pour l'action climatique doivent être respectés de toute urgence.

Afin de soutenir ces efforts en faveur du développement durable, la communauté internationale et les PMA eux-mêmes doivent renforcer les institutions de gouvernance à tous les niveaux, de manière à les rendre réactives, efficaces, inclusives, transparentes et responsables. Cette démarche permettra de renforcer l'efficacité des processus décisionnels, de la mobilisation des ressources et de la prestation de services, et aussi de faciliter la mise en œuvre de politiques plus équitables. Dans les PMA, comme dans la plupart des autres pays, il est nécessaire de rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement, garant d'un contrat social qui profite à tous. Cela permettra alors de créer les conditions requises pour une plus grande stabilité politique, elle-même nécessaire pour soutenir les progrès futurs. Si la gouvernance est en train d'être renforcée au niveau national, elle doit également être réformée au niveau mondial en permettant aux PMA d'être mieux représentés et de mieux faire entendre leur voix au sein des institutions financières internationales et des autres organismes pertinents.

De par leurs fonctions représentatives, législatives, budgétaires et de contrôle, les parlements peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la gouvernance dans son ensemble et dans l'amélioration de la cohérence des politiques économiques, environnementales et sociales. Afin de renforcer l'efficacité des parlements des PMA, il est essentiel que les femmes, qui n'occupent qu'un quart des sièges au parlement, soient mieux représentées et que les parlementaires collaborent davantage avec la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes. Faute de capacités et d'autonomie politique suffisantes pour remplir leur rôle, les parlements des PMA ont besoin d'une assistance technique et financière nettement plus importante. L'UIP doit continuer de contribuer à cet effort en fournissant des conseils et des orientations d'ordre institutionnel et en aidant les parlements à mobiliser des ressources pour le renforcement des capacités.

À l'avenir, tous les parlements – dans les PMA comme dans les autres pays – devront jouer un rôle plus important en demandant à leur gouvernement de rendre compte des engagements pris dans le cadre du prochain programme d'action de Doha. Répondre aux besoins spécifiques des PMA et réduire leur vulnérabilité n'est pas simplement une question de justice élémentaire ou de solidarité internationale, c'est aussi une condition nécessaire au développement durable dans le monde et à l'instauration d'une vie meilleure pour tous.